



RÈGLEMENT CONCOURS DÉCLIC PHOTO

2026

Art 1 : Organisateur :

L'association CARLUS PHOTO organise une manifestation intitulée DÉCLIC PHOTO composée de plusieurs expositions et concours photographiques.

Art 2 : Dates et lieu DÉCLIC PHOTO :

Les 14 et 15 mars 2026, salle socioculturelle à CARLUS 81990.

Art 3 : Exposition des photos concours DÉCLIC PHOTO :

L'ensemble des photos proposées aux concours fait l'objet d'une exposition sur site à CARLUS, salle socioculturelle avec deux espaces dédiés, l'un sur le thème imposé du concours et l'autre sur l'inspiration libre.

Art 4 : Conditions générales de participation aux concours :

- Les 2 concours sont ouverts à tous les **photographes amateurs**, les professionnels (ayant une immatriculation SIRET) ne sont pas acceptés,
- **Les participants aux concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image**,
- Au cas où les photos d'un même participant seraient sélectionnées à la fois en thème et en libre, le jury se réserve le droit de ne retenir qu'un seul choix,
- Les images générées par intelligence artificielle ne sont pas acceptées,
- Les photos ne doivent pas être signées.

Art 5 : Concours thème imposé :

Thème : " Le Portrait ". Une série de 4 photos.

Chaque participant peut présenter jusqu'à 8 photos sur le thème, mais dans 2 séries différentes. Les trois meilleures séries sont récompensées.

Art 6 : Concours d'inspiration libre :

Aucun thème n'est imposé, l'inspiration est totalement libre. Les photos candidates peuvent être en couleur ou en noir et blanc. Chaque participant doit proposer **un nombre pair** de photos, au **minimum 2 photos** et au maximum 8 photos, afin de maximiser l'occupation des grilles et éviter de refuser des candidats faute de places disponibles.

Les trois meilleures photos du concours sont récompensées.

Art 7 : Nombre de photos :

Chaque participant peut présenter de 2 à 8 photos, le nombre total de photos proposées ne pourra en aucun cas excéder 8.

Art 8 : Limites d'exposition :

Le nombre total de photos participant aux concours est limité à 380. Les photos retenues le sont selon la date d'arrivée des inscriptions.

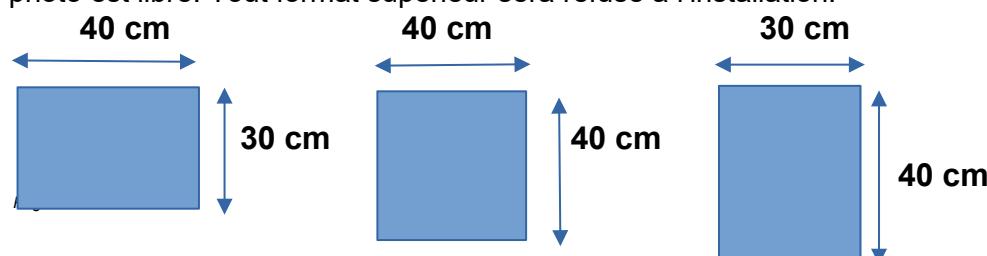
Art 9 : Tarifs de la participation aux concours :

CONCOURS PRIX	Thème 1 série 4 photos	Inspiration libre
Tarif	8 €	2,50 € par photo avec un minimum de 2 photos
Tarif étudiant	5 €	1,50 € par photo avec un minimum de 2 photos

Tarif étudiant appliqué sous réserve de présentation de justificatif.

Art 10 : Présentation des œuvres et format d'exposition :

Les dimensions maximales du format d'exposition, d'encadrement, sont de 40 cm pour le grand côté et de 30/40 cm pour le petit côté. A l'intérieur de l'encadrement, le format de la photo est libre. Tout format supérieur sera refusé à l'installation.



Art 11 : Accrochage des œuvres et vernissage :

L'accrochage sera réalisé le samedi 14 mars entre 8 h 30 et 10 h, par l'exposant lui-même, sur une grille, avec les éléments d'accroches (2 chaînes et 4 crochets) fournis par l'organisation. Le vernissage se déroulera le samedi 15 mars à 18 h 30.

Art 12 : Inscription :

Les exposants doivent renvoyer la fiche d'inscription avant le **28 février 2026**. La date de réception de la feuille d'inscription par mail ou courrier postal fera foi. Aucune dérogation ne sera acceptée après cette date. Toute demande d'inscription non accompagnée de son règlement (chèque, espèce ou virement bancaire) ne pourra être prise en compte. Un accusé de réception sera envoyé récapitulant l'ensemble des modalités de participation.

Art 13 : Résiliation ou annulation :

Pour les exposants inscrits à DÉCLIC PHOTO, aucun remboursement ne sera réalisé après le 28 février 2026, date de clôture des inscriptions, sauf raisons impérieuses.

CARLUS PHOTO ne pourra être tenu responsable de l'annulation de l'exposition / concours pour cas de force majeure. Dans ce cadre là, les frais d'inscriptions pourront néanmoins être intégralement remboursés.

Art 14 : Jury :

Le jury, présidé par l'invité d'honneur Isabelle PUEYO, est composé de 3 juges photographes indépendants, il désignera souverainement les gagnants.

Art 15 : Prix et remise des prix :

Les 2 concours sont dotés de 3 prix chacun : Déclic d'Or, d'Argent et de Bronze, auquel se rajoute un prix Coup de Cœur du jury. La valeur totale des prix avec le marathon, s'élève à 800 €.

Les vainqueurs des Déclic d'or et d'argent se voient offrir entre autre une photo de l'invitée d'honneur.

La remise des prix se déroule le dimanche 15 mars à 17 h.

Art 16 : Décrochage :

Le décrochage des photos se fera le dimanche 15 mars à partir de 18 h après la remise des prix, par l'exposant lui-même.

Art. 17 : Utilisation des photographies :

Les gagnants des concours autorisent l'association CARLUS PHOTO à utiliser leur photo ou série photos dans le seul cadre de la promotion de DÉCLIC PHOTO, la diffusion est réalisée sur le site internet de la manifestation, les réseaux sociaux et les articles de presse.

Art 18 : Déontologie :

Chaque participant déclare être l'auteur des photos proposées. Toutes les photos présentées devront respecter les droits à la propriété intellectuelle des tiers ainsi que l'ensemble des législations en vigueur, notamment le droit à l'image des personnes photographiées. CARLUS PHOTO ne peut être tenu responsable en cas de non respect de ces lois par le photographe.

L'organisation se réserve le droit de refuser les photos ayant un caractère diffamatoire, pornographique, misogyne, raciste, homophobe, xénophobe, discriminatoire, violent et dégradant pour les personnes.

Art 19 : Responsabilité :

Les œuvres exposées ne sont pas assurées par l'organisation, il appartient à chaque exposant de se garantir s'il le souhaite. L'organisation ne peut être tenue pour responsable de toutes dégradations, casses ou vols survenus pendant la durée de la manifestation.

Art 20 : Divers

L'évènement DÉCLIC PHOTO est une exposition concours en direction des amateurs. En dehors des professionnels invités ou partenaires, la vente de photos reste sous la seule responsabilité de chacun des exposants.

Art 21 : Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Ce règlement peut être consulté sur le site <https://www.carlus-photo.fr/Déclic-Photo/>

FICHE INSCRIPTION

CONCOURS DÉCLIC PHOTO 2026

NOM :

Prénom :

NOM auteur :

Adresse.....

Téléphone : E-mail :

Facebook :Instagram :

Site web :

Adhésion à un club photo, si oui lequel ? :

	Nombre de photos	Nombre de séries	Nom de la série 1	Nom de la série 2
Concours Inspiration libre				
Concours thème imposé				

Rappel : pour tous les photographes amateurs : **2 au minimum 8 photos maximum en nombre pair**

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

J'atteste avoir pris connaissance et respecter le règlement de DÉCLIC Concours 2026

Date : **Signature :**

CONCOURS PRIX	Thème 1 série 4 photos	Inspiration libre
Tarif	8 €	2.50 € par photo avec un minimum de 2 photos
Tarif étudiant	5 €	1.50 € par photo avec un minimum de 2 photos

Montant du chèque : rédigé à l'ordre de CARLUS PHOTO

Montant en espèces :

Pour le virement bancaire demander notre RIB

Feuille à retourner impérativement avant le 28 février 2026, accompagnée du règlement correspondant (espèces, chèque, virement) à :

CARLUS PHOTO
Chez Mme Renée GATIMEL
20 Route de Terssac 81990 CARLUS

Pour toute demande d'informations complémentaires

Contactez CARLUS PHOTO : photocarlus@gmail.com

ou la page « contacts » du site CARLUS PHOTO : <https://www.carlus-photo.fr/>